

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@saint-nicolas-aliermont.fr

ARRETE

Permissionnaire : VACHAUDEZ Céline
452 rue Robert Lefranc
76 510 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Autorisation sollicitée :

Réservation de deux places de stationnement Rue Robert Lefranc pour l'emménagement de Mme Cécile Vachaudez
452 rue Robert Lefranc – Saint Nicolas d'Aliermont

- Vu la pétition de Mme Vachaudez Céline en date du 22 mai 2024,
- Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ;
- Vu le Code de la Voirie routière, et notamment son article L.113-2,
- Vu le Code de la Route
- Considérant que rien ne s'oppose à la demande du permissionnaire,

ARRETONS

- Article 1** : Le permissionnaire est autorisé à stationner avec son véhicule de déménagement sur les deux places de stationnement matérialisées rue Robert Lefranc pour effectuer son emménagement, au droit du 452.
- Article 2** : Le permissionnaire veillera à maintenir un passage piéton sécurisé de 0,80 m minimum le long de la propriété objet du déménagement.
- Article 3** : Le permissionnaire devra veiller à maintenir en bon état de conservation les espaces verts.
- Article 4** : Il ne pourra être apporté aucun obstacle au libre cours des eaux.
- Article 5** : Les conditions spéciales à observer sont les suivantes :
- **l'autorisation est accordée le mercredi 26 juin 2024 et le vendredi 28 juin 2024 à compter de 8h00, et ce pour la journée.**
 - le titulaire de la présente autorisation est responsable, tant vis-à-vis des tiers que de la commune, des accidents qui pourraient résulter de ses installations.

Fait à Saint Nicolas d'Aliermont, le 19 juin 2024

Le Maire
Blandine Lefebvre

